

la ville-aux-dames NR 04/11/2008

Le véhicule associatif opérationnel



Beaucoup de partenaires du véhicule associatif étaient présents en mairie lors de la réception organisée par la municipalité.

C'est une idée qui fait son chemin actuellement en France et qui vient de voir le jour à La Ville-aux-Dames. En effet, nous avons pu le voir lors de l'inauguration de la Maison des associations en septembre, un véhicule associatif a été présenté à cette occasion. Ce véhicule est le fruit d'un partenariat entre Infocom et la mairie. Le but : offrir aux associations locales la possibilité de disposer d'un véhicule à moindre frais pour leurs déplacements. Cette idée originale a

permis aux acteurs économiques locaux de façonner le véhicule d'encarts publicitaires qui ont payé pratiquement le véhicule (mais pas le fonctionnement). Ce concept, selon Dominique Lautrette, responsable d'Infocom, « tend à se développer car il intéresse les collectivités notamment pour des questions budgétaires. C'est un vrai partenariat qui permet de participer à la vie associative et aussi de rendre, pour la collectivité, la monnaie aux acteurs économiques ».



Le véhicule associatif fera le bonheur des associations.

Un vrai plus pour les associations

C'est pour ces raisons que la municipalité a tenu à recevoir les sponsors du véhicule en mairie. Ce fut l'occasion pour le maire, Alain Bénard, de rappeler les fondements « de cette initiative qui intéresse le monde associatif ». Véronique Masson, adjointe, quant à elle, s'est félicitée « de cette générosité affichée qui apporte un plus aux associations mais aussi à la Mafpa Jeanne-Jugan ou encore

au centre socioculturel Camille-Claudel ». Le véhicule sera géré par le premier adjoint, Jean-Michel Mercier. Charge aux associations de payer le carburant du véhicule de type Kangoo. La section lutte a déjà utilisé la voiture pour un déplacement de ses lutteurs qui concouraient loin de leur base gynépolitaine. Le véhicule est changé tous les deux ans afin de minimiser les frais d'entretien.

saint-pierre-des-corps

Donner son avis sur le projet de réseau des bus

Ce mardi 4 novembre, à 18 h 30, à la salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps, les habitants sont conviés par Marie-France Beaufilets et Daniel Ménier à venir donner leur avis sur le projet de modification du réseau de bus Fil Bleu, en compagnie de son directeur, Patrice Wolf, et de l'ingénieur du Sitcat, Arlette le Noch. Le projet doit répondre aux attentes des usagers et à la prochaine arrivée du tramway.

> **HORAIRES DE LA PISCINE MUNICIPALE.** Les horaires de piscine restent encore modifiés comme suit : mardi 4 novembre de 10 h 30 à 14 h et de 15 h à 19 h 45 et mercredi 5 novembre de 10 h à 19 h 45. Réouverture aux heures habituelles à partir de jeudi 6 novembre. Renseignements au 02.47.44.01.75.

Correspondants NR

La Ville-aux-Dames
Patrick Senné, tél. 02.47.44.11.91.
Courriel : patrickpjt@aol.com
Saint-Pierre-des-Corps
Bernard Pelé, tél. 02.47.32.84.37,
fax 02.47.63.27.99.

saint-pierre-des-corps